



Circulaire 9191

du 11/03/2024

Organisation des évaluations externes non certificatives dans l'enseignement primaire ordinaire pour l'année scolaire 2024-2025

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 12/03/2024
Documents à renvoyer	oui, pour le 12/04/2024

Résumé	En octobre 2024, les écoles primaires ordinaires pourront choisir d'administrer soit l'épreuve de lecture, soit l'épreuve de mathématiques. En P5, une évaluation en FHGES complètera cette évaluation.
--------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mots-clés	évaluation, évaluation externe, mathématiques, français, histoire, géographie
-----------	-------------------------------------------------------------------------------

Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.
----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Primaire ordinaire

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Quentin DAVID, Administrateur général de l'Enseignement f.f.

Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Sébastien DELATTRE	Direction des Standards éducatifs et des Évaluations	02/451.64.29 sebastien.delattre@cfwb.be
Guy Quintard	Direction des Standards éducatifs et des Évaluations (PLATRA)	02/690.82.23 guy.quintard@cfwb.be
Thierry LIBERT	Direction des Standards éducatifs et des Évaluations (PLATRA)	02/451.63.71 thierry.libert@cfwb.be

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Direction générale du Pilotage du Système éducatif

**Organisation des évaluations externes
non certificatives dans l'enseignement
primaire ordinaire pour l'année scolaire
2024-2025**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que les prochaines évaluations externes non certificatives destinées aux élèves de 3^e et de 5^e années primaires ainsi qu'aux élèves de 5^e année secondaire se dérouleront **entre le mardi 1^{er} et le lundi 14 octobre 2024**. Les corrections devront être closes **pour le lundi 14 octobre 2024 au plus tard**.

Ces évaluations visent à informer chaque équipe éducative sur les acquis de ses élèves et à lui permettre de diagnostiquer les difficultés rencontrées. Par la suite, des pistes d'actions pédagogiques seront proposées.

Dans **l'enseignement ordinaire**, la participation des écoles est **obligatoire**.

Ces épreuves seront également, comme chaque année, **à la disposition des écoles spécialisées qui en feront la demande**. Une circulaire spécifique pour les inscriptions sera diffusée en septembre 2024.

Vous trouverez ci-dessous les modalités organisationnelles relatives à l'enseignement primaire ordinaire.

L'Administrateur général f.f.

Quentin DAVID



A. Modalités d'organisation

Comme annoncé précédemment, notamment dans les circulaires [8936](#) et [8941](#), la planification générale des évaluations externes non certificatives a été modifiée dans l'enseignement primaire.

	3 ^e primaire	5 ^e primaire
2023	Lecture (3 périodes)	Lecture (1 période) ET Sciences (2 périodes)
2024	Lecture (3 périodes) OU Mathématiques (3 périodes)	Lecture OU Mathématiques (1 période) ET Formation historique, géographique, économique et sociale (2 périodes)
2025	Lecture (3 périodes) OU Mathématiques (3 périodes)	Lecture OU Mathématiques (1 période) ET Formation manuelle, technique, technologique et numérique (2 périodes)
2026	Lecture (3 périodes) OU Mathématiques (3 périodes)	Lecture OU Mathématiques (1 période) ET Langues modernes (1 période) ET Éducation physique, Bien-être et Santé (1 période)
2027	Lecture (3 périodes) OU Mathématiques (3 périodes)	Lecture OU Mathématiques (1 période) ET Éducation à la philosophie et à la citoyenneté (1 période) ET Éducation culturelle et artistique (1 période)

À partir de l'année scolaire 2024-2025, les écoles primaires ordinaires pourront **choisir** d'administrer **soit l'épreuve de lecture, soit l'épreuve de mathématiques** (sauf dans le cas des écoles sélectionnées pour constituer un échantillon, où le choix de l'épreuve est imposé). En P5, une autre discipline du tronc commun complètera cette évaluation – en l'occurrence, FHGES.

Cette formule permettra aux équipes éducatives de **se centrer pendant plusieurs années consécutives sur la même discipline**, ce qui peut avoir du sens, notamment en regard de leur contrat d'objectifs.

Ainsi, **pour l'année scolaire 2024-2025**, à l'exception des écoles sélectionnées pour constituer l'échantillon, chaque école primaire ordinaire devra choisir entre deux possibilités :

Scénario n°1 – Évaluation de mathématiques (obligatoire pour les écoles de l'échantillon)

- Les élèves de P3 présenteront une **évaluation inédite** en mathématiques (3 périodes).
- Les élèves de P5 présenteront une **évaluation inédite** en mathématiques (1 période) ainsi qu'une **évaluation inédite** en formation historique, géographique, économique et sociale (2 périodes).
-

Scénario n°2 – Évaluation de lecture

- Les élèves de P3 présenteront **la même évaluation de lecture que celle d'octobre 2023** (3 périodes).
- Les élèves de P5 présenteront **la même évaluation de lecture que celle d'octobre 2023** (1 période) ainsi qu'une **évaluation inédite** en formation historique, géographique, économique et sociale (2 périodes).

Le choix d'un scénario est une décision qui concerne l'ensemble des élèves de P3 et de P5 de toutes les implantations de l'établissement. Il n'est donc pas possible de choisir l'épreuve de mathématiques en P3 et celle de lecture en P5, par exemple.

Si votre école fait partie de l'échantillon

Environ 10 % des écoles constituent l'échantillon qui permet de servir de base de comparaison. Ces écoles sont sélectionnées aléatoirement. Afin de constituer une base représentative et permettre à chaque école de se situer, les écoles de l'échantillon devront obligatoirement présenter le scénario n°1 (soit l'évaluation de mathématiques).

Toutefois, si ces écoles le souhaitent, elles pourront également présenter l'épreuve de lecture.

Si une école de l'échantillon décide d'administrer en complément l'épreuve de lecture à ses élèves, le *timing* de la passation et de la correction de cette épreuve pourra être légèrement aménagé. Elle pourra en outre recevoir un rapport personnalisé également pour cette discipline.

Pour savoir si votre établissement fait partie de l'échantillon et pour communiquer le choix du scénario à l'Administration, connectez-vous à l'application PLATRA. Ce choix doit être transmis pour le **12 avril 2024 au plus tard**.



Communication du choix du scénario

- PLATRA est accessible à cette adresse : www.am.cfwb.be.
- Cliquez sur *DOCUMENTS* en haut de la page d'accueil.
- Cliquez sur la loupe *ACTION* à droite du nom de votre école.
- Cliquez sur le thème EENC – choix de la discipline.
- Téléchargez le fichier *EENC – Choix_[fase école]* dans le répertoire *RECEPTION*.
- Complétez le fichier Excel pour indiquer le choix de l'école et enregistrez-le sur votre ordinateur.
- Transférez le fichier Excel complété dans le répertoire *ENVOI*.

Pour toute question relative à l'utilisation de PLATRA, vous pouvez contacter :

- Guy QUINTARD, guy.quintard@cfwb.be, 02 690 82 23
- Thierry LIBERT, thierry.libert@cfwb.be, 02 451 63 71

B. Récapitulatif des dates importantes

Descriptif	Date
Communication du choix du scénario n°1 ou n°2	Pour le 12 avril 2024 au plus tard
Passation	Entre le mardi 1 ^{er} et le lundi 14 octobre 2024
Correction	Pour le lundi 14 octobre 2024